



100% NORMANDIE

➤ Géographie et paysages



La Normandie, région à la charnière des deux plus importantes métropoles européennes que sont Londres et Paris, s'étend sur 29 900 km². Une région qui offre des paysages variés. Côté terre, des plaines, des plateaux et évidemment le bocage. Côté mer, un littoral où alternent hautes falaises, plages de sable, dunes, criques et rochers. La Manche, façade maritime du grand Paris via la Seine, est la mer la plus fréquentée du monde.

La Normandie parmi les 12 régions de la France métropolitaine

La Normandie s'étend sur 29 900 km².

Cette superficie, sensiblement équivalente à celle de la Belgique, correspond à 5,4 % du territoire métropolitain.

Une situation géographique stratégique

Ouverture maritime naturelle de Paris, la Normandie possède des atouts incontestables renforcés par sa proximité géographique et historique avec la Grande-Bretagne.

Traversée par la Seine, elle dispose d'un littoral de 640 km (13 % du total de la France continentale) sur la Manche, la mer la plus fréquentée du globe, donnant accès aux grands ports du nord de l'Europe.

Située au nord-ouest de la France, la Normandie est limitrophe de la Bretagne (à l'ouest), les Pays de la Loire (au sud-ouest), le Centre-Val de Loire (au sud-est), l'Île de France (à l'est), et les Hauts de France (au nord-est).

Le territoire se distingue par ses grandes plaines, ses collines et son espace urbain.

Une diversité de paysages exceptionnelle

Le bas relief de la Normandie se dessine depuis les bords du Massif Armoricaïn (à l'ouest) jusqu'au Bassin Parisien (à l'est). Le Signal d'Écouves dans l'Orne est le point culminant de la Normandie avec une altitude de 413 mètres.

Des falaises de la Côte d'Albâtre aux marais du Cotentin, du bocage normand aux boucles de la Seine et aux plaines de Caen et du Vexin, la Normandie regorge de paysages à la diversité exceptionnelle et à la beauté singulière.

Pour comprendre la géologie de la Normandie, il faut tirer un grand trait entre Alençon et Bayeux. À l'ouest de cette ligne, on trouve le massif armoricaïn, granitique et schisteux ; à l'est, le bassin parisien et ses sols majoritairement calcaires. L'histoire, le climat et la présence humaine ont peu à peu façonné les paysages exceptionnellement variés de ces deux grandes étendues.

Côtes, marais, plaines et bocages

Entre le Cotentin et l'estuaire de la Seine, plusieurs marais prêtent leur décor magique à une faune et une flore d'une extrême richesse. Les collines bocagères sont, elles, la marque des pays d'Auge, d'Ouche et de Bray, du Perche et du bocage normand, qui s'étend depuis le sud-Manche jusqu'à la plaine de Caen. Cette dernière annonce les vastes plateaux agricoles qui s'étirent à l'est, dans la plaine du Neubourg, le pays de Caux ou encore le Vexin normand.

Sans oublier deux « incontournables » du paysage normand : la vallée de la Seine, qui traverse la région sur une centaine de kilomètres, et un littoral, tantôt sableux, tantôt rocheux, du Mont Saint-Michel au Tréport via La Hague.

La Normandie compte de nombreux cours d'eau dont la Seine, l'Eure, l'Orne et la Risle qui forment les plus grandes vallées.

La superficie agricole utile

La SAU normande représente 2,09 millions d'hectares.

Du fait de l'absence de massifs montagneux, d'une faible présence de forêts et d'une urbanisation modérée, la Normandie est la première région française pour sa part de SAU : elle valorise par l'agriculture 70 % de sa surface (dans les régions de France métropolitaine, cette part couvre en moyenne 52 % du territoire).

La forêt normande

La forêt normande, publique et privée, s'étend sur près de 420 000 ha, soit 14 % de la surface totale de la Normandie (contre 30 % en moyenne nationale).

Ce taux cache de fortes disparités départementales, puisqu'il varie de 5 % dans la Manche à 20 % dans l'Eure.

Forêts d'Andaines, de Brotonne, de Cerisy, d'Eawy, d'Écouves, d'Eu, de Lyons...

La forêt privée représente les ¾ de la surface boisée régionale avec environ 320 000 ha.

Un environnement protégé

La Normandie compte de nombreux espaces protégés, en raison de la richesse de leurs milieux naturels, de leur faune et de leur flore.

- 4 parcs naturels régionaux qui couvrent 17 % du territoire normand : Boucles de la Seine normande, Normandie-Maine, Perche, Marais du Cotentin et du Bessin.
- 9 réserves nationales et 4 réserves régionales
- 1 « forêt de protection » (bois d'Ardenne dans le sud-Manche)
- 2 « espaces remarquables du littoral » (estuaire de la Seine et côtes de Seine-Maritime)
- 42 arrêtés préfectoraux de protection de biotope (préservation des habitats et des espaces animales et végétales protégées)
- 92 sites Natura 2000, couvrant près de 800 000 ha.